



Plus de beauté pour Sainte-Pétronille

Malgré un été qui se fait tirer l'oreille, il y a matière à réconfort. À commencer par ces espaces fleuris de notre village dont la beauté devraient nous réchauffer le cœur.

De la beauté pour nos belvédères

Sainte-Pétronille bénéficie de quatre points d'observation spectaculaires sur le Saint-Laurent : ils méritaient d'être mis en valeur. Avec l'appui de la Municipalité, le Comité d'embellissement aura mis vingt ans à y arriver! Après l'anse aux Canots, on a procédé par étapes au réaménagement de l'espace du quai. Du côté de la grève du Nord, à la belle saison désormais la Promenade Horatio-Walker permet de déambuler en toute quiétude dans un paysage naturel presque intact.

Autre fenêtre sur le fleuve, la chaussée reliant les rues Laflamme et Gagnon : elle vient de s'enrichir d'un décor floral qui rehausse la beauté des lieux. Cette dernière opération vient compléter la mise en valeur d'un front maritime qui nous offre un contact privilégié et exceptionnel avec la beauté du Saint-Laurent et ses échappées visuelles.

La beauté par l'art

Le bout de l'île inspire depuis longtemps et abrite aujourd'hui encore des gens de lettres, artistes et artisans de toute discipline. Son décor exceptionnel, la paix et la sérénité qui y règnent, constituent autant d'atouts – et d'atouts – pour en faire un lieu propice à la présence de l'art.

Voilà pourquoi, le Comité d'embellissement a incité la Municipalité à créer des « zones d'art » dans le noyau villageois. De plus en plus présent au cœur des villes et

villages, l'art public favorise le développement culturel et artistique des citoyens, créant de la beauté dans un quotidien trop souvent banal et terne.

Au terme d'un premier concours d'art public, la Municipalité vous conviera prochainement à l'inauguration de l'œuvre primée, produit du tandem Violette Goulet et Philippe Pallafray. Retenez la date : le vendredi 17 juillet, en fin d'après-midi, devant le Centre communautaire.

L'été de la grande évaluation

Faisons-nous beaux pour la visite qui s'en vient! Car à tous les trois ans des représentants des Fleurons du Québec et de l'organisme pancanadien Collectivités en fleurs viennent parcourir nos rues.



Dans le cas des Fleurons du Québec, le classificateur aura pour tâche de vérifier dans quelle mesure notre municipalité a su améliorer son environnement par l'embellissement horticole des lieux qui sont à la vue du public. Il scrutera : 1) le domaine municipal (entrées et enseignes, espaces verts, aménagement des espaces publics, bâtiments institutionnels); 2) le domaine résidentiel (aménagement paysager et floral des propriétés, bon état et propreté des

maisons et autres bâtiments); 3) le domaine commercial (aménagement paysager des abords des commerces, état et propreté des bâtiments); 4) les initiatives communautaires favorisant le bien-vivre collectif et le développement durable.

Votre Comité d'embellissement et la Municipalité s'affairent déjà à rendre impeccables les espaces publics. Ils comptent aussi sur vous pour montrer votre propriété sous ses plus beaux atours, par exemple en rehaussant de fleurs la pelouse qui s'étend devant votre maison.

Et puis cette fois, avouons-le, Sainte-Pétronille vise la totale : 5 Fleurons! Aidez-nous à les obtenir, et bon été !

*Robert Martel,
pour le Comité d'embellissement*

On pense à vous !

Dans la foulée de la récente adoption d'une politique de la famille et des aînés à l'île d'Orléans, Sainte-Pétronille a concocté divers projets pour favoriser le mieux-être et le mieux-vivre ensemble des membres de notre communauté.

Voici, en particulier, un ensemble d'activités à caractère récréatif et culturel pour la présente année. Autant d'occasions ou de prétextes pour mieux nous connaître, pour tisser ou resserrer des liens avec nos voisins, les gens de notre rue ou du secteur que nous habitons. Profitons bien de ces occasions pour faire de notre village un lieu de convivialité!



Calendrier des activités communautaires en 2015

15 février (réussi !):

Fête d'hiver : balades en traîneau, tours de poney, maquillage, tire d'érable sur neige.

31 mai (annulé : froid!):

Pique-nique sous les pommiers en fleurs chez Polyculture Plante, avec la participation de M. St-Jean, musicien accordéoniste.

6 juin (quelques succès!):

Fête des voisins, un peu partout sur le territoire : soutien de la municipalité à ceux qui auraient besoin de tables et de chaises.

Juin-juillet-Août :

Saison des concerts de Musique de Chambre à Sainte-Pétronille, dans l'église.

Camp de jour harmonisé avec celui de Saint-Pierre.

Tout l'été :

Parcours culturel *Une Promenade à fleur d'eau*, en textes et photos, sur la Promenade Horatio-Walker.

17 juillet :

Inauguration de la première œuvre d'art public de la municipalité, devant le Centre communautaire. Invitation à tous!

25 juillet :

Visite commentée par Robert Martel dans le cœur du village : *Un grand siècle de villégiature à Sainte-Pétronille* (en cas de pluie, reportée au lendemain).

9 août :

Fête champêtre au Foyer de Charité Notre-Dame-d'Orléans.

29 août :

Accueil des nouveaux concitoyens par la Municipalité.

31 octobre :

L'Halloween dans le village pour nos jeunes : tournée de friandises !

Fin novembre :

Mise en lumière de l'arbre de Noël au Centre communautaire.

Début décembre:

Fête des bénévoles de la municipalité, avec hommage particulier à deux d'entre eux.

Temps des Fêtes :

Sainte-Pétronille scintille! : concours annuel de décorations pour animer maisons et rues durant la période des Fêtes.

15 déc.-15 janvier:

Exposition de la maquette d'un réseau de trains électriques au Centre communautaire, dans la salle adjacente à la bibliothèque.

Le Comité de suivi de la politique familiale et des aînés pour Sainte-Pétronille.

Divers

Accès au défibrillateur

Pour faire suite aux recommandations de la politique de la famille et des aînés de Sainte-Pétronille, la Municipalité a rendu accessible en tout temps son défibrillateur situé à l'intérieur des portes d'entrée du centre communautaire. Ceci a été rendu possible en intégrant deux grilles métalliques contrôlant l'accès aux toilettes également disponibles maintenant en tout temps. Un grand merci au Conseil et aux employés municipaux pour leur soutien dans ce projet communautaire. Nous vous invitons à venir vous familiariser avec ces améliorations et ces mesures de sécurité.

Comité de suivi de la politique familiale et des aînés

Plan d'urgence en cas de fermeture prolongée du pont

Depuis un an, un comité spécial, formé d'élus délégués de chaque municipalité, se rencontre avec les gens du Ministère de la sécurité publique pour élaborer un plan d'urgence à appliquer en cas d'une fermeture prolongée du pont. Un exercice de simulation a eu lieu récemment impliquant le Ministère des transports, la sûreté du Québec, la sécurité publique et les directeurs généraux de chaque municipa-

lité. Cette simulation se voulait d'abord et avant tout un exercice de prévention. C'est pourquoi il est inutile de s'alarmer, car avec toutes les inspections et entretiens effectués par le Ministère des transports, la sécurité structurale du pont est bien surveillée. En terminant, il devrait y avoir au cours de l'automne des développements sur ce plan d'urgence. Nous vous tiendrons au courant dans une prochaine édition du bulletin.

Yves-André Beaulé, Comité de transport pour les mesures d'urgence

Loisirs

La municipalité offre à ces concitoyens et visiteurs un magnifique terrain de tennis avec éclairage. De plus, son accès est gratuit. Pour les amateurs de soccer, vous pourrez profiter également du terrain et de ses installations pour venir former vos équipes et vous dégourdir les jambes. Vous pourrez même y voir les travailleurs mexicains de la Polyculture Plante vous montrer de quoi ils sont capables.

Comité de suivi de la politique familiale et des aînés.

Urbanisme et PIIA (plan d'implantation et intégration architecturale)

Saviez-vous que la M.R.C. de l'Île d'Orléans a récemment convoqué les élus à venir entendre des membres du CCU (comité consultatif d'urbanisme) de la municipalité de Deschambault-Grondines nous parler de leur gestion par PIIA (plan d'implantation et intégration architecturale). Notre maire et quelques élus de Sainte-Pétronille ont assisté à la présentation. Vos avez certainement lu dans les journaux les débats concernant les grands domaines et la formation de PPU (programme particulier d'urbanisme) dans certains quartiers de la ville de Québec. Les PIIA et PPU sont deux outils d'urbanisme municipaux au service du développement durable. Ils permettent la gestion de territoires, de zones, d'une ville ou d'un village selon les objectifs et les critères qui s'inscrivent sous les directives générales de la réglementation municipale et, dans notre cas, des orientations du ministère de la culture et des communications. Ils favorisent une meilleure communication entre le concitoyen, le comité d'urbanisme et les élus. Nous débutons notre prise de connaissance de ces outils, en collaboration avec les autres élus municipaux responsables de l'urbanisme afin d'évaluer la faisabilité et le bénéfice de leur utilisation à Sainte-Pétronille.

Lyne Gosselin pour le comité d'urbanisme

Bibliothèque la Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de juin

- *Le charme discret de l'intestin*, de Giulia Enders
- *Prévenir l'Alzheimer*, du Dr Mireille Peyronnet
- *Comment tripler sa mémoire après 50 ans*, de Jean de Brabant
- *Ce qu'il reste de moi*, de Monique Proulx
- *Personne ne le croira*, de Patricia MacDonald

Merci

Merci à monsieur Claude Desjardins pour les livres donnés à la Bibliothèque.

Fête nationale

Prenez note que la Bibliothèque fera relâche le mardi 23 juin, veille de la Saint-Jean, fête nationale du Québec.

Bienvenue à nos estivants et villégiateurs

Nos concitoyens et concitoyennes qui passent l'été à Sainte-Pétronille sont cordialement invités à passer à la bibliothèque pour ouvrir ou réactiver leurs dossiers de prêt et profiter d'agréables lectures ou de musique pour agrémenter leur belle saison.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

FÊTE CHAMPÊTRE AU FOYER DE CHARITÉ Dimanche le 9 août 2015

Depuis 1895 ... le **253, chemin Bout-de-l'Île** a connu diverses étapes: maison de la famille Porteous, résidence de la Fraternité sacerdotale pour prêtres âgés et, depuis 1982, Foyer de Charité.

Nous serons heureux d'accueillir nos voisins et nos voisins de Ste-Pétronille. Ce sera l'occasion de mieux se connaître. Le Foyer offre gratuitement le blé d'Inde et les breuvages pour le repas. Vous pouvez aussi apporter votre pique-nique pour compléter votre repas, ainsi que votre chaise de paille. Cette journée est une heureuse opportunité pour une sortie en famille.

Voici l'horaire de la journée:

10h00: Accueil
11h00: Eucharistie dans la chapelle
12h00: Épluchette de blé d'Inde suivie d'activités



N. B. Il est important de communiquer avec le Foyer **avant le lundi 3 août** au numéro 418-828-2226, afin que l'on puisse prévoir la quantité de blé d'Inde en conséquence. Merci !!

Révisions du règlement de zonage (Règlement no 151) et du règlement décrétant les dispositions administratives concernant le zonage, le lotissement et la construction (Règlement no 175)

Le Conseil municipal a entrepris la révision de son règlement d'urbanisme afin de le rendre conforme aux nouvelles exigences qui découleront de la révision du Schéma d'aménagement de la MRC. Cette révision devra être terminée d'ici la fin 2015.

Les élus profitent aussi de ce contexte pour donner suite à la consultation citoyenne, qui s'est tenue en juin 2012, au cours de laquelle, les citoyens et les élus ont identifié une vision stratégique pour Sainte-Pétronille. Ils ont alors précisé un ensemble de stratégies et d'actions sur lesquelles le Conseil municipal doit s'appuyer pour assurer une utilisation optimale des espaces et une occupation dynamique du territoire afin d'assurer le futur souhaité par les citoyens. L'une des attentes alors exprimée visait l'actualisation de notre règlement d'urbanisme. Nous y travaillons depuis : en 2013-2014, nous avons défini les règles spécifiques aux îlots déstructurés et en 2014-2015 nous

avons débuté les mises à jour qui s'imposent. Voici les deux plus récentes révisions.

Lors de la séance du 4 mai, le Conseil a accepté les révisions du règlement de zonage #151, portant sur les éléments suivants :

1. corriger des erreurs cléricales de certains articles spécifiques aux îlots déstructurés;
2. distinguer les normes relatives à l'abattage d'arbres sur les terrains non boisés, de celles des coupes forestières en boisé privé. Plus précisément, de définir le terme « boisé privé », de restreindre l'application des normes existantes relatives à l'abattage d'arbres à l'ensemble des lots de la municipalité qui ne sont pas des boisés, de préciser les règles d'intervention qui s'appliquent dans les boisés privés, notamment, de réduire la superficie permise des coupes d'un seul tenant et de régir les interventions forestières dans les boisés privés, zonés conservation, afin de mieux préserver le grand boisé de Ste-Pétronille;
3. définir la pierre artificielle de béton autorisée comme matériel de construction dans les zones localisées à l'extérieur du cœur de village;
4. restreindre l'application des normes d'intégration au paysage bâti aux zones du cœur de village.

Lors de la séance d'avril, le Conseil avait accepté les révisions du Règlement # 175, portant principalement sur les éléments suivants:

1. préciser les documents requis lors de la demande de permis dans le cas d'usage de pierre artificielle de béton;
2. rendre obligatoire la demande de certificat d'autorisation pour toute coupe forestière en boisé privé;
3. préciser les documents requis lors de la demande de certificat d'autorisation de coupes forestières.

Pour obtenir l'information complète concernant ces révisions réglementaires, je vous invite à consulter les procès-verbaux des réunions du Conseil d'avril et de mai sur le site web de la municipalité, qui les présente intégralement. Ces règlements dûment actualisés seront disponibles sur le site web prochainement.

Ces premières révisions consistent en une de nos actions pour mettre en place les outils nécessaires pour encourager et soutenir les actions concrètes visant à maintenir la qualité de notre environnement et

stimuler le développement communautaire et culturel de notre village. Nous comptons sur votre implication citoyenne pour discuter des actions de vos élus et contribuer au dynamisme de notre village.

Lyne Gosselin, conseillère municipale, responsable de l'urbanisme

Remerciements

Au nom de tous les citoyens de Sainte-Pétronille qui ont skié dans le grand boisé Beaulieu cet hiver, je tiens à remercier très sincèrement tous les propriétaires qui permettent le passage et l'entretien d'une piste de ski de fond sur leur terrain. Ces autorisations de passage nous permettent de jouir de l'hiver et de créer de merveilleux moments de détente au coeur notre village, ce qui ne pourrait survenir sans votre précieuse contribution.

Lyne Gosselin, conseillère municipale, responsable de l'urbanisme



EN VRAC...

BACS À ORDURES

Afin d'éviter la propagation de mauvaises odeurs, nous sollicitons votre collaboration afin d'enlever votre bac à ordures du bord du chemin après la cueillette. sur le site Internet de la municipalité..

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h (en soirée sur rendez-vous)
Jeudi	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270
Fax : 418 828-1364

Courriel :
ste-petronille@qc.aira.com

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **7 août 2015**.